

# Votre médecin vous a prescrit un antibiotique

## Qu'est-ce qu'un antibiotique ?

Dérivés de moisissures ou obtenus par synthèse chimique, il existe aujourd'hui un très grand nombre d'antibiotiques permettant le traitement de la quasi totalité des maladies infectieuses dues à des bactéries. Ces antibiotiques agissent sur les bactéries (et non sur les virus) en empêchant leur multiplication ou en les détruisant.

Selon leur mode d'administration, on distingue :

- Des antibiotiques actifs par voie orale sous forme de gélules, de comprimés, de sirops ou de poudres ;
- Des antibiotiques destinés à être injectés qui sont le plus souvent prescrits à l'hôpital pour les infections les plus graves ;
- Des antibiotiques actifs par voie locale (pommades, crèmes, collyres, gouttes auriculaires).

Tous les antibiotiques sont différents et ne sont actifs que sur un certain nombre de bactéries. Aussi le succès ou l'échec d'un traitement précédent par un antibiotique ne permet pas de préjuger des résultats d'une prescription d'un autre antibiotique.

## Dans quel cas votre médecin vous prescrit-il un antibiotique ?

Schématiquement, il existe deux types d'indications à un traitement antibiotique :

- Le patient est atteint d'une maladie due à une bactérie qui a été identifiée par le laboratoire ou présente des signes qui évoquent une infection par une bactérie spécifique. Le médecin prescrit alors un antibiotique adapté au germe en cause en choisissant le produit le plus « ciblé ». C'est le cas très souvent à l'hôpital.
- Le patient souffre d'une maladie probablement bactérienne sans que le germe ait été isolé. Le médecin choisit alors l'antibiotique qui lui semble le plus adapté à la situation, c'est-à-dire celui qui aura le plus de chance d'être actif sur la (ou les) bactéries sans doute responsable(s). C'est le cas très souvent en médecine de ville.

*Les antibiotiques mis à la disposition des praticiens à la fin de la deuxième guerre mondiale représentent sans contestation possible le plus grand progrès thérapeutique du XXe siècle.*

*Ces médicaments en règle générale très bien tolérés, ont permis de sauver des dizaines de millions de vies. Cependant, leur bonne utilisation, indispensable pour garantir leur efficacité, nécessite le respect de quelques recommandations simples de la part des patients.*

## Quelles précautions le malade doit-il prendre ?

Elles sont faciles à respecter mais très importantes :

- Il faut respecter la durée de traitement prescrit par votre médecin. Arrêter les antibiotiques prématurément (par exemple dès que la fièvre disparaît) ou les poursuivre au-delà de la durée prévue peuvent conduire à rendre les bactéries résistantes à l'antibiotique.
- En aucun cas, il ne faut prendre d'antibiotiques sans prescription médicale même si un tel traitement a été efficace lors d'une maladie précédente en apparence identique ou chez l'un de ses proches.
- En cours de traitement, il faut éviter de prendre de soi-même un médicament supplémentaire, de nombreux produits pouvant interférer avec l'activité des antibiotiques.
- Conserver les antibiotiques à l'abri de la chaleur et du soleil et vérifier avant utilisation que la date de péremption n'est pas dépassée.
- Prévenir le médecin d'une grossesse débutante, certains antibiotiques étant contre-indiqués durant la gestation.

## Quels sont les effets indésirables des antibiotiques ?

Les antibiotiques modernes sont généralement très bien tolérés ; cependant quelques effets indésirables doivent être connus pour en prévenir au plus vite son médecin :

- Réactions allergiques relativement fréquentes avec les antibiotiques de la famille des pénicillines. Elles peuvent se traduire par une urticaire, exceptionnellement par des accidents plus graves (chute de tension, œdème de la gorge...). La survenue de telles manifestations impose l'arrêt immédiat du traitement et implique pour le patient de ne plus utiliser, à l'avenir, des antibiotiques de la même famille.
- Les autres effets secondaires des antibiotiques sont plus rares. Il peut s'agir par exemple de troubles digestifs mineurs (nausées ou diarrhée), de problèmes de photosensibilisation (c'est-à-dire de brûlure lors de l'exposition solaire) avec certains antibiotiques comme les fluoroquinolones ou les cyclines...

## Quelques idées reçues sur les antibiotiques

Très largement prescrits par les médecins, les antibiotiques sont un peu victimes de leur succès et ils entraînent à leur sujet un grand nombre d'idées fausses. Il faut savoir en fait que :

- Les antibiotiques ne fatiguent pas. C'est la maladie qui a nécessité leur prescription qui est la cause de la fatigue.
- On ne devient pas résistant aux antibiotiques. Ce sont les bactéries qui risquent de le devenir si l'on utilise mal les antibiotiques.
- Il n'est pas obligatoire de manger des yaourts lorsque l'on prend des antibiotiques.
- Les antibiotiques ne diminuent pas les défenses de l'organisme. Sans antibiotiques, par le passé, la lutte contre les bactéries était au contraire bien souvent vouée à l'échec.

Cachet du médecin